REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE LA MOSELLE ARRONDISSEMENT DE FORBACH



- __ Place de la Mairie 57515 ALSTING
- D 03 87 99 15 20
- = 03 87 99 21 85
- contact@alsting.fr

AVIS

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En vu du prochain scrutin des Elections Européennes du 09 juin 2024, il est rappelé que l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, hormis pour les inscriptions d'office des jeunes ayant atteint 18 ans et déclarés dans la commune.

Il est possible de vérifier son inscription à Alsting, en consultant le site du Service Public.fr, ou en saisissant directement dans le moteur de recherche :

« Interroger ma situation électorale »

Toutes les démarches concernant l'inscription sur les listes électorales peuvent également être faites directement à partir du QR code figurant sur la carte électorale en votre possession (inscription dans votre nouvelle commune de domicile par exemple).

L'inscription sur les listes électorales étant obligatoire, il convient de faire la démarche en mairie, en présentant sa pièce d'identité et un justificatif récent de domicile. L'inscription peut se faire toute l'année, et jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin. La date maximum d'inscription pour les Elections Européennes sera donc le 03 mai 2024.

Alsting, le 05 mars 2024

Le Maire,

HEHN Jean-Glaude